



## La prospérité de l'être Intérieur

## 18 – LES ABUS

### Introduction

Notre société, de droit pour chaque individu, n'a pourtant jamais fait autant d'affaires d'abus en tout genre. Qu'on le sache ou non, quelqu'un de notre entourage a un jour été victime d'abus sexuel. Les difficultés d'un certain nombre de personnes trouvent là leur origine. Après avoir compté comme nulle la parole de l'enfant, l'avoir ensuite promue comme parole d'évangile, comment dire et recevoir ces paroles indicibles parce que l'auteur lui-même ne veut pas y croire ? Pour ces hommes, ces femmes, ces enfants meurtris, il y aura toujours un « avant » et un « après » l'abus.



### Définition

Un abus sexuel est toute *contrainte* (verbale, visuelle ou psychologique) ou tout *contact physique*, par lesquels une personne se sert d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte, en vue d'une stimulation sexuelle, la sienne ou celle d'une tierce personne.

Mais il y a toutes sortes d'autres abus, de contraintes au profit de celui qui les exerce...

### Stratégie de l'abuseur

La stratégie perverse comporte en général quatre étapes :

- **développement de l'intimité et du caractère confidentiel**, privilégié, de la relation, mise en confiance (phase plus ou moins longue : de quelques heures à quelques années)
- **interaction verbale ou contact physique apparemment « normal »**, dans 29% des cas, le futur abuseur est un membre de la famille, dans 60% des cas un familial ou un ami. Seuls 11% des abus sont commis par un inconnu
- **interaction sexuelle ou un contact sexuel** (abus proprement dit) la victime se retrouve dans la même situation qu'un lapin traversant une route de nuit, pris dans les phares d'une voiture : pétrifié, figé, tétanisé, incapable de réagir, il se laisse écraser par la voiture. L'abuseur, lui, est conscient de ce qu'il fait à sa victime.
- **continuation de l'abus et l'obtention du silence** de la victime par la honte, la culpabilisation, les menaces ou les privilèges.

« Une personne qui est sous la domination d'un abuseur ne peut s'en sortir qu'en le dénonçant et en révélant ce qu'elle a subi. »  
« Une personne sexuellement abusée n'est jamais ni coupable ni responsable. »  
Jacques et Claire Poujol

### Blessures

- **culpabilité** parce qu'on regarde les événements passés avec les yeux de l'adulte averti qu'on est aujourd'hui. Or, à l'époque, on ne possédait pas les protections suffisantes pour empêcher l'abus.
- **honte** : mélange de peur du rejet et de colère envers l'abuseur, qui n'ose pas s'exprimer. La honte est liée au regard que la victime porte sur elle-même ; elle se voit comme souillée à vie. C'est son regard qui devra changer. Elle *se pensera en changeant sa manière de se penser*.
- **mépris de soi ou de l'abuseur et de ceux qui lui ressemblent** Ce mépris de soi a quatre fonctions : il atténue la honte, étouffe les aspirations à l'intimité et à la tendresse (se mépriser anesthésie le désir), donne l'illusion de maîtriser la souffrance et évite de rechercher la guérison de l'être. Lorsque le mépris de soi est très intense, il peut pousser à la boulimie, à la violence contre soi et au suicide ; dans ces trois cas, la personne châtie son propre corps parce qu'il existe et qu'il a des désirs.
- **Sentiment d'impuissance** : perte de l'estime de soi, du sentiment d'exister, du discernement concernant les relations humaines
- **Sentiment d'avoir été trahi** : par l'abuseur, par ceux qui étaient sensés protéger
- **Sentiment d'ambivalence** : ressentir deux émotions contradictoires à la fois : des sentiments négatifs (honte, souffrance, impuissance) qui ont parfois été simultanément accompagnés du plaisir, qu'il soit relationnel (un compliment), sensuel (une caresse), ou sexuel (le toucher des organes)
- **Autres symptômes** : dépressions à répétition, troubles sexuels, usage abusif d'alcool, de drogue ou de nourriture (l'obésité, en particulier, permet à des jeunes filles ou à des femmes qui ont été violées de se rendre, inconsciemment, moins attirantes et de se protéger ainsi contre une autre agression), maux de ventre, infections gynécologiques à répétition, style de relation avec les autres très caractéristique : soit trop gentil avec tout le monde, soit inflexible et arrogant, soit enfin superficiel et inconstant.

## Le message de la Bible

- AT et NT: les passages qui parlent de la sexualité sont homogènes et sans ambiguïté. La relation sexuelle doit être vécue dans le rapport homme/femme dans le mariage exclusivement. L'AT mentionne des comportements condamnables : relations sexuelles entre parents proches (Lévitique 18), entre hommes, entre femmes, avec des animaux (Lévitique 20), l'adultère (Lévitique 20), et la prostitution (Lévitique 19). Le NT exhorte à ce que le lit soit sans souillure (Hébreux 13. 4), et condamne l'adultère, la fornication et l'homosexualité (1Corinthiens 6. 9-10). Lévitique 18.19 parle de sacrifices d'enfants assimilés à une profanation du nom de l'Eternel !
- Morale sexuelle: elle découle du message. Elle montre la sexualité entre un homme et une femme, dans un cadre d'engagement, de fidélité, d'honneur réciproque et de continuité (Hébreux 13. 4).
- Dieu voit sa création « cela était très bon » (Genèse 1. 31), les croyants lavés, sanctifiés, justifiés (1Corinthiens 6.11), achetés à prix (1Corinthiens 7. 23), l'assemblée sans tache, sans ride ni rien de semblable (Ephésiens 5. 27)
- Dieu est le juste juge (Genèse 18. 25)
- Dieu ne tient pas le coupable pour innocent (Exode 34. 7 ; Romains 2. 5)

Il est donc possible, en remettant sa colère à Dieu, d'être libéré, rétabli dans notre être tout entier.

## Accompagnement

- Foi en « Dieu et en Jésus-Christ » et la "Bible = vérité nécessaire à connaître" sont indispensables pour avancer.
- Redéfinir ce qui est juste : mettre les mêmes mots que Dieu sur l'acte alors que souvent la victime a **peur de parler** : en essayant d'«oublier» l'abus, de tourner la page, elle a construit un certain équilibre, par exemple avec ses proches. Si elle décide de faire éclater la vérité, elle risque de désorganiser cet équilibre factice et de susciter des pressions de ses proches. Il se trouve toujours de faux «bons conseillers» soucieux de leur tranquillité et du qu'en dira-t-on, qui l'accuseront de mentir ou d'exagérer, lui reprocheront de réveiller le passé et l'inciteront à oublier, voire à « pardonner » ; le comble est qu'elle risque même d'être perçue comme responsable de l'abus.
- Se voir de manière juste, comme Dieu la voit
- Voir les circonstances comme Dieu les voit : reporter ma colère sur lui (pas contre lui), c'est lui qui s'occupera de régler l'affaire.
- Voir l'abuseur comme Dieu le voit : s'il n'est pas croyant, il devra rendre compte de son acte ; s'il est croyant, ce péché a été puni très sévèrement à la croix « *il plût à l'Eternel de le meurtrir* » (Esaïe 53. 10)

### Compréhension et aide

- La réalité
- Les dégâts
- Les sentiments adéquats

### Démarche

- Remettre à Dieu :  
Sa colère  
Le jugement  
Les circonstances  
L'abuseur
- Se voir comme Dieu nous voit
- Entrer dans Sa juste perspective :  
Refuser d'être mort, vivre,  
remplacer la méfiance par  
la vigilance, oser aimer,  
avoir du plaisir

### Conclusion

Si la victime a le choix : le *combat*, en cultivant sa haine envers l'abuseur, en ruminant une vengeance contre lui ou la *fuite*, en cherchant à oublier, en s'endurcissant pour ne plus souffrir, en se repliant sur elle-même, en devenant insensible, de manière à ne plus ressentir ni émotion ni désir, ces deux solutions sont vaines. Même si le verset 3 du Psaume 32 concerne un péché (et ce n'est pas le cas pour la victime) se taire entraîne la « pourriture des os ».

Dieu propose une véritable libération et restauration en nous amenant à voir les choses comme Il les voit sans complaisance pour l'abuseur, avec une grande compassion pour la victime, avec un juste jugement pour le péché.